

VADEMECUM POUR LES DIRECTEURS

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Difficultés des élèves : repérer/analyser – prévenir/accompagner/remédier – suivre/orienter

A l'attention des directeurs :

- Les éléments de ce document sont à présenter lors de la pré-rentrée ou durant un conseil des maîtres dédié en septembre. Il a vocation à être communiqué à l'équipe complète pour avoir un langage et une méthodologie communs, permettre aux directeurs d'épauler les collègues débutants et/ou arrivant dans l'école, assurer un suivi d'école.
- Il peut être personnalisé par des pratiques d'école.
- Les documents en annexe restent des propositions que chaque équipe peut s'approprier dans la forme et la mise en œuvre. Il est indispensable toutefois que l'équipe pédagogique garde trace du parcours de l'élève sous une forme ou sous une autre.

L'attention portée aux élèves en grande difficulté doit commencer dès l'entrée à l'école afin de prendre en compte le plus tôt possible une démarche de prévention.

Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. Il suppose la prise en compte des élèves tels qu'ils sont. Il s'agit d'identifier, dans le cadre d'observations et d'évaluations, tout au long du parcours d'apprentissage, leurs acquisitions et leurs difficultés. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).

La démarche d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers recouvre plusieurs dimensions :



Deux niveaux d'information sont déclinés dans ce vademécum :

- Les informations à relayer par le directeur, durant un conseil de maîtres, à la pré-rentrée ou au mois de septembre (démarche, échéancier pour le PE)
- L'échéancier du directeur

Points de vigilance pour des conseils de cycle « suivi des élèves à besoins éducatifs particuliers » :

- pour gagner du temps, faire remplir aux enseignants un document préparatoire (voir annexe 7 tous cycles) pour mieux répondre aux besoins des élèves et des enseignants (dépasser la simple narration de la situation)
- rôle éventuel du directeur pour fixer et prioriser les situations à évoquer
- conclure le conseil de cycle par la formalisation des pistes envisagées (aménagements pédagogiques à tester, EE) et s'assurer, en tant que directeur, de leur mise en œuvre.

ANNEXES :

TOUS CYCLES	<p><u>Annexe 2</u> : proposition du suivi du parcours scolaire <u>Annexe 3</u> : proposition de CR d'équipe éducative à renseigner par l'enseignant <u>Annexe 7</u> : fiche profil EBEP <u>Annexe 8</u> : outil d'aide pour mener les entretiens avec les parents</p>
CYCLE 1	<p><u>Annexe 9</u> : Éléments de cadrage et de méthodologie aux demandes de maintien en GS</p>
CYCLE 2 + CYCLE 3	<p><u>Annexe 1A</u> : Orientation EGPA <u>Annexe 1B</u> : Cadrage méthodologique évaluations EGPA <u>Annexe 1C</u> : Tableau de synthèse des évaluations EGPA <u>Annexe 1D</u> : Cahier élève évaluation EGPA <u>Annexe 1E</u> : Cahier enseignant évaluation EGPA</p> <p><u>Annexe 4A</u> : Éléments de cadrage relatifs aux demandes de redoublement <u>Annexe 4B</u> : Éléments de méthodologie pour aide à la prise de décision en conseil des maîtres pour le redoublement <u>Annexe 4C</u> : composition du dossier de redoublement</p> <p><u>Annexe 5</u> : PPRE Passerelle CM2-6^{ème} <u>Annexe 6</u> : outil de positionnement pour l'entrée en 6ème</p>

VADEMECUM POUR LES DIRECTEURS CYCLE 1 - ECHEANCIER

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

A L'ECHELLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE : LES POINTS D'ÉTAPE À PRIORISER POUR LES ÉLÈVES À BEP

		PRÉRENTRÉE	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5
ÉCOLE DIRECTEUR	Repérer Analyser		*Conseil de cycle : analyse des résultats aux évaluations diagnostiques MS/GS	*Conseil de cycle élèves à BEP *Conseil GS : repérer les élèves nécessitant une demande de maintien en GS	*Conseil de cycle élèves à BEP	*Conseil de cycle élèves à BEP	*Conseils cycle et inter-cycles : suivis des parcours des élèves à BEP
	Accompagner Prévenir - Remédier	*S'assurer de la transmission des documents de liaison et des Cahiers de réussite rédigés en juin *Rédaction du projet pédagogique APC	*Prendre contact avec les partenaires : PMI et PRE pour échanges d'informations	*Organiser et suivre les bilans MS avec la PMI et GS avec l'infirmière scolaire			*Retour des PPRE Passerelle GS/CP et des fiches de suivis du parcours des élèves
	Suivre Orienter			*Orienter les familles les plus fragiles vers la PMI et le LAPE *Planification des équipes éducatives (Dossiers MDPH-Premières demandes AESH-ULIS ; Demandes de maintien GS)			

VADEMECUM POUR LES ENSEIGNANTS DE CYCLE 1 – PRINCIPES ET ECHEANCIER

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

1. LA DÉMARCHÉ :

Repérer Analyser

Prévenir Accompagner Remédier

Suivre Orienter

2. A L'ECHELLE DE L'ANNEE SCOLAIRE : ECHEANCIER

		PRÉRENTRÉE	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5	
CLASSE ENSEIGNANT	Repérer Analyser	*S'informer sur le parcours des élèves accueillis *Prendre connaissance des Cahiers de réussite	*Évaluations diagnostiques MS/GS	*Prise de contact avec les partenaires extérieurs (orthophonistes, EPSAN, ...)				
			A chaque période : *Identification des élèves pour l'APC *Repérage en classe et remontée des élèves à besoins particuliers au directeur					
	Accompagner Prévenir - Remédier	*Transmission des aménagements pour les élèves à BEP : supports visuels, bonnes pratiques, outils spécifiques	*Mise en œuvre des aménagements : poursuite ou ajustement *Demandes RASED *Différenciation *APC					
			*Rencontres régulières avec les parents *Mobilisation des différents dispositifs (APC, RASED, PRE, PMI, LAPE)					
	Suivre Orienter			*GS : dialogue avec les parents pour les maintiens				*Rédaction des PPRE-Passerelle GS/CP *Bilan des aménagements et transmission
			*Compléter le document de suivi du Parcours de l'élève et le transmettre au directeur *Participation aux équipes éducatives (EE) et de suivi de scolarisation (ESS)					

VADEMECUM POUR LES DIRECTEURS CYCLE 2 + CYCLE 3 - ECHEANCIER

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

1. A L'ECHELLE DU PARCOURS DE L'ÉLÈVE : LES POINTS D'ÉTAPE POUR REPÉRER ET ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES À BEP :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2
-Liaison GS/CP -Évaluations Repères -Évaluations mi-CP -Évaluations Fluence (REP)	-Évaluations Repères -Évaluations Fluence (REP)	-Évaluations Repères	-Évaluations Repères -Orientation en EGPA	-Évaluations Repères -Liaison CM2/6 ^{ème} -Orientation en EGPA

2. A L'ECHELLE DE L'ANNÉE SCOLAIRE : LES POINTS D'ÉTAPE À PRIORISER POUR LES ÉLÈVES À BEP

		PRÉRENTRÉE	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5
ÉCOLE DIRECTEUR	Repérer Analyser		*Conseil de cycle : analyse des résultats aux Evaluations Repères	*Conseil de cycle élèves à BEP	*Conseil de cycle élèves à BEP	*Conseil de cycle Maintiens à valider	*Conseils cycle et inter-cycles : suivis des parcours des élèves à BEP
	Accompagner Prévenir - Remédier	*S'assurer de la transmission des PPRE Passerelle / documents de liaison GS/CP rédigés en juin *Rédaction du projet pédagogique APC *Définir le planning des inclusions : ULIS, UPE2A, UE	*Organisation des stages de réussite *Organisation des partenariats CLAS, PRE		*Organisation des stages de réussite		*Retour des PPRE Passerelle et des fiches de suivis du parcours des élèves *Organisation des stages de réussite
	Suivre Orienter			*Planification des équipes éducatives (Dossiers MDPH- Premières demandes AESH- ULIS ; Demandes de maintien)	*Planification des équipes éducatives (Dossiers MDPH- Premières demandes AESH- ULIS ; Demandes de maintien)		*Planification des équipes éducatives en CM1 pour proposition d'orientation en EGPA.
		*Suivi des partenariats CLAS et PRE + nouvelles orientations.					

*Remarque : consulter également l'annexe 1 – Orientation EGPA

VADEMECUM POUR LES ENSEIGNANTS DE CYCLE 2 – PRINCIPES ET ECHEANCIER

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

1.LA DÉMARCHÉ :

Repérer Analyser

Prévenir Accompagner Remédier

Suivre Orienter

2.A L'ECHELLE DE L'ANNEE SCOLAIRE : ECHEANCIER

		PRÉRENTRÉE	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5
CLASSE ENSEIGNANT	Repérer Analyser	*S'informer sur le parcours des élèves accueillis *Prendre connaissance des PPRE Passerelle, de la synthèse des acquis ou du LSU	*Analyse des résultats aux Évaluations Repères	*Prise de contact avec les partenaires extérieurs (orthophonistes, EPSAN, ...) *Nouvelles demandes RASED	*Évaluations nationales (mi-CP)		*Évaluations fluence (REP-CP/CE1)
		<p>A chaque période :</p> <p>*Identification des élèves pour l'APC et les stages de réussite</p> <p>*Repérage en classe et remontée des élèves à besoins particuliers au directeur</p>					
	Accompagner Prévenir - Remédier		*Mise en œuvre du PPRE Passerelle / PAP /PPS *Demandes RASED pour les poursuites de suivis *Différenciation *APC *Emploi du temps et organisation des inclusions	*Rédaction des PPRE (fin P1 ou début P2) et des bilans (fin de P2) *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Nouvelles demandes RASED *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Nouvelles demandes RASED *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Différenciation *APC
		<p>*Rencontres régulières avec les parents</p> <p>*Mobilisation des différents dispositifs (APC, RASED, stages de réussite, PRE...)</p>					
	Suivre Orienter				*Bilan PPRE et suites à donner *LSU : dialogue avec les parents pour les orientations	*Bilan PPRE et suites à donner *LSU : dialogue avec les parents pour les maintiens	*Bilan du PPRE et rédaction des PPRE-Passerelle *LSU *Bilan des inclusions
		*Participation aux équipes éducatives (EE) et de suivi de scolarisation (ESS) – Cf. annexe 3					

VADEMECUM POUR LES ENSEIGNANTS DE CYCLE 3 – PRINCIPES ET ECHEANCIER

PRISE EN CHARGE DES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

1. LA DÉMARCHÉ :

Repérer Analyser

Prévenir Accompagner Remédier

Suivre Orienter

2. A L'ECHELLE DE L'ANNEE SCOLAIRE : ECHEANCIER

		PRÉRENTÉE	PÉRIODE 1	PÉRIODE 2	PÉRIODE 3	PÉRIODE 4	PÉRIODE 5
CLASSE ENSEIGNANT	Repérer Analyser	*S'informer sur le parcours des élèves accueillis *Prendre connaissance des PPRE Passerelle, de la synthèse des acquis ou du LSU	*Analyse des résultats aux Évaluations Repères	*Prise de contact avec les partenaires extérieurs (orthophonistes, EPSAN, ...)		*Faire passer les évaluations Circonscription EGPA (CM1)	
		<i>A chaque période :</i> *Identification des élèves pour l'APC et les stages de réussite *Repérage en classe et remontée des élèves à besoins particuliers au directeur					
	Accompagner Prévenir - Remédier		*Mise en œuvre du PPRE Passerelle / PAP /PPS *Demandes RASED pour les poursuites de suivis *Différenciation *APC *Emploi du temps et organisation des inclusions	*Nouvelles demandes RASED *Rédaction des PPRE *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Nouvelles demandes RASED *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Nouvelles demandes RASED *Différenciation *APC *Liaison pour les inclusions	*Différenciation *APC
		*Rencontres régulières avec les parents *Mobilisation des différents dispositifs (APC, RASED, stages de réussite, PRE...)					
	Suivre Orienter		*Identifier les élèves à orienter en EGPA (CM1) *Préparer l'EE-Orientation EGPA CM2 (si non réalisée en CM1)		*Bilan PPRE et suites à donner *LSU : dialogue avec les parents pour les orientations EGPA (CM1) *Finaliser les dossiers EGPA (CM2)	*Bilan PPRE et suites à donner *LSU : dialogue avec les parents pour les maintiens	*Bilan du PPRE et rédaction des PPRE-Passerelle *LSU *Préparer l'EE – Orientation EGPA (CM1) *Bilan des inclusions
		*Participation aux équipes éducatives (EE) et de suivi de scolarisation (ESS) – Cf. annexe 3					